

Être élu CFDT au CSE • PARTIE 2

ENTREPRISE DE PLUS DE 50 SALARIÉS

Élu au comité social et économique (CSE) d'une entreprise de plus de 50 salariés, vous êtes consulté sur la stratégie économique et sociale de l'entreprise au travers des trois consultations obligatoires. Cette formation est la dernière étape du parcours CSE et permet de s'approprier les missions incontournables découlant des attributions économiques du CSE, ainsi que les moyens et outils dont vous disposez.



PUBLIC

- Élus au CSE dans une entreprise de plus de 50 salariés (secteur privé)



PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Être élu CFDT au CSE - Partie 1 ».



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupes



OBJECTIFS

- Identifier les missions socio-économiques du CSE.
- Appréhender les temps de regroupement des informations consultations du CSE et ses délais.
- Identifier les ressources utiles au CSE en vue des préparations des consultations.
- S'approprier la procédure d'appel à expert et identifier les différentes possibilités d'expertise et sa prise en charge financière.



PROGRAMME

- Les missions socio-économiques du CSE
- Les informations/consultations
- Les ressources utiles au CSE
- La procédure d'appel à l'expert



DURÉE
2 jours



DATES ET LIEUX

- 27 > 28 février 2025, St-Méen-le-Grand (35)
- 3 > 4 avril 2025, Mûr-de-Bretagne (22)
 - 6 > 7 mai 2025, Camaret (29)
 - 12 > 13 juin 2025, Lorient (56)
- 11 > 12 septembre 2025, Combourg (35)
 - 2 > 3 octobre 2025, Erdeven (56)
 - 13 > 14 novembre 2025, Crozon (29)

TARIF



- 500 € / participant
- Frais d'hébergement et de repas en sus

• Prise en charge des frais de formation : CSE ou employeur •